Nations Unies A/81/245

Assemblée générale

Distr. générale
21 juillet 2026
Français
Original : anglais

Quatre-vingt-unième session
Point 17 de l'ordre du jour provisoire*
Développement durable

L'entrepreneuriat au service du développement durable

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport passe en revue les progrès réalisés dans l'application de la résolution 79/201, de l'Assemblée générale sur l'entrepreneuriat au service du développement durable depuis son adoption, en décembre 2024. Il a été établi par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, à partir des contributions, et de références à, de nombreuses entités des Nations Unies, telles que les commissions régionales, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Union internationale des télécommunications, le Centre du commerce international, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'Organisation mondiale du tourisme.

Ce rapport présente une vue d'ensemble de l'évolution du contexte mondial dans lequel s'inscrit l'entrepreneuriat, qui se caractérise par une incertitude économique accrue, mais aussi par de nouvelles opportunités créées par les progrès technologiques, l'évolution de la structure des échanges commerciaux et l'accélération des transitions écologique et numérique. Il examine les difficultés auxquelles sont confrontés les entrepreneurs ainsi que les microentreprises et petites et moyennes entreprises, comme les coûts de l'énergie, les contraintes de financement, les risques liés au climat, les fractures technologiques et le creusement des inégalités, tout en mettant en avant les moteurs de croissance potentiels, comme l'expansion du commerce Sud-Sud de biens et la croissance des échanges de services fournis par voie numérique. L'accent est mis sur la nécessité d'élaborer des politiques cohérentes et bien coordonnées dans le cadre d'une démarche multipartite. L'incidence de l'essor de l'intelligence artificielle et des technologies numériques est

* A/81/150.

Merci de recycler

également analysée, de même que l'importance grandissante accordée à l'entrepreneuriat social et à l'innovation verte. Le rapport présente en outre un aperçu des mesures à même de renforcer le rôle de l'entrepreneuriat dans la réalisation des objectifs de développement durable.

I. Introduction

1. Les microentreprises et petites et moyennes entreprises ainsi que les entrepreneurs continuent de jouer un rôle central dans l'activité économique et l'emploi à l'échelle mondiale. Ils représentent environ 90 % de l'ensemble des entreprises, assurent environ 70 % de l'emploi mondial et génèrent environ la moitié du produit intérieur brut mondial. Toutefois, leur productivité reste nettement inférieure à celle des grandes entreprises, puisqu'elle représente environ un tiers de celle-ci[1].

2. Dans sa résolution 79/201 sur l'entrepreneuriat au service du développement durable, adoptée en décembre 2024, l'Assemblée générale a réaffirmé l'importante contribution que l'entrepreneuriat apportait au développement durable en créant des emplois, en favorisant le travail décent, en stimulant la croissance économique inclusive et l'innovation et en améliorant les conditions sociales, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle a souligné le rôle crucial que jouait l'entrepreneuriat, notamment l'entrepreneuriat social, ainsi que les microentreprises, petites et moyennes entreprises en tant que moteurs du développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales, en mettant en avant leur contribution à la création de débouchés pour tous, notamment les femmes, les jeunes et les personnes en situation de vulnérabilité. Elle a en outre constaté que les entrepreneurs et les entreprises, en particulier dans les pays en développement, restaient confrontés à de multiples défis mondiaux, étroitement interconnectés. Dans ce contexte, l'Assemblée a souligné la nécessité d'adopter des approches coordonnées, cohérentes et inclusives pour promouvoir l'entrepreneuriat, en associant toutes les parties prenantes, et a encouragé la création d'un environnement plus porteur, notamment grâce à un meilleur accès au financement, au développement des compétences – y compris les capacités numériques et technologiques – et à l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Elle a également appelé les organismes et les entités du système des Nations Unies à intégrer davantage l'entrepreneuriat dans leurs politiques, leurs programmes et leurs rapports, en réaffirmant le rôle central de celui-ci dans la réalisation des objectifs de développement durable. L'importance de soutenir le développement des entreprises de ce type et des start-ups a également été soulignée dans le Consensus de Genève[2], adopté lors de la seizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement[3].

3. Le présent rapport est structuré comme suit : la section II analyse les tendances mondiales qui influent sur la contribution de l'entrepreneuriat au Programme 2030 et recense les lacunes persistantes ainsi que les domaines d'action prioritaires ; la section III passe en revue les progrès récents, les enseignements tirés et les bonnes pratiques qui se font jour dans l'élaboration des politiques en faveur de l'entrepreneuriat ; la section IV met en avant les initiatives concrètes et les mesures de soutien prises par les entités des Nations Unies pour promouvoir un entrepreneuriat conforme aux objectifs de développement durable, dans un contexte marqué par les enjeux numériques, climatiques et financiers ; la section V porte sur l'adoption de l'intelligence artificielle et ses implications en matière d'innovation, de productivité et d'inclusion chez les entrepreneurs, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises ; enfin, la section VI conclut ce rapport en présentant les principaux

[1] Voir https://www.worldbank.org/ext/en/topic/competitiveness/small-and-medium-enterprises-smes-finance ; https://www.ilo.org/fr/themes-et-secteurs/micro-petites-et-moyennes-entreprises ; et https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doclink/latest/msme-s-factsheet-ifc-financial-institutions-group.pdf.

[2] Voir TD/561/Add.2, par. 80.17.

[3] Voir https://unctad.org/system/files/official-document/rmt2023_en.pdf.

facteurs à prendre en compte afin de renforcer la contribution de l'entrepreneuriat au développement durable dans un contexte mondial en pleine mutation.

II. L'entrepreneuriat au service du développement durable : tendances mondiales

4. La période 2024-2026 a été marquée par un jeu complexe entre montée de l'incertitude mondiale et émergence de nouvelles possibilités qui continuent de créer les conditions propices à l'entrepreneuriat à l'échelle mondiale. La croissance économique mondiale est restée modérée sur fond de tensions géopolitiques persistantes, de vulnérabilités macroéconomiques exacerbées par des niveaux élevés de dette publique, de changements dans les politiques commerciales et de réorganisations continues des chaînes d'approvisionnement [4]. Ensemble, ces dynamiques ont accru l'incertitude systémique et restreint la marge de manœuvre décisionnelle, en particulier dans les pays en développement [5]. Parallèlement, d'importants facteurs de résilience et moteurs de transformation ont vu le jour. Les échanges, en particulier les échanges Sud-Sud, ont été vigoureux ; les progrès technologiques se poursuivent à un rythme soutenu ; les chaînes de valeur mondiales sont en cours de restructuration ; les transitions numérique et écologique s'accélèrent. Ces évolutions ouvrent de nouvelles perspectives en matière de croissance de la productivité, d'investissement et de création de marchés.

5. Dans ce contexte en constante évolution, les entrepreneurs ainsi que les microentreprises et petites et moyennes entreprises font face à des perturbations qui se recoupent et à des facteurs d'incertitude persistants, notamment une inflation tenace, un resserrement des conditions financières, les effets des changements climatiques et une évolution technologique rapide. Si l'activité entrepreneuriale a connu un regain de dynamisme dans de nombreuses économies, notamment avec une hausse du nombre de créations d'entreprises et de start-ups, cette croissance est assortie d'une fragilité croissante, caractérisée notamment par une crainte grandissante de l'échec et une baisse des taux de survie parmi les entreprises[6]. Au lendemain de la pandémie de COVID-19, l'entrepreneuriat s'est développé par nécessité, et les microentreprises informelles et axées sur les activités de subsistance restent prédominantes dans de nombreuses économies en développement [7]. Les

[4] La croissance du produit intérieur brut (PIB) des économies en développement, hors Chine, a atteint 4,3 % en 2025 et devrait ralentir pour s'établir à 4,2 % en 2026 (voir https://unctad.org/fr/publication/mise-jour-sur-le-commerce-mondial-janvier-2026-principales-tendances-redefinissant-le), avec la possibilité d'une décélération plus marquée dans un contexte d'affaiblissement de la dynamique des grandes économies, de tensions géopolitiques persistantes et de pressions inflationnistes continues sur les marchés de l'énergie. Voir Département des affaires économiques et sociales, *Situation et perspectives économiques mondiales 2026* (2026), disponible à l'adresse https://desapublications.un.org/publications/world-economic-situation-and-prospects-2026 ; https://policy.desa.un.org/themes/macroeconomic-analysis/world-economic-situation-and-prospects-2026?language_content_entity=en#block-views-block-wesp_landingpage-block-3 ; voir https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-le-commerce-et-le-developpement-2025.

[5] Voir https://unctad.org/fr/publication/mise-jour-du-commerce-mondial-septembre-2025-lincertitude-liee-la-politique-commerciale.

[6] Les activités de démarrage d'entreprise sont globalement en hausse dans de nombreuses économies, tous niveaux de revenu confondus ; toutefois, la proportion de chefs d'entreprises établies reste nettement inférieure, stagne ou s'inscrit en recul dans de nombreuses économies, ce qui indique une forte activité de création d'entreprises qui s'accompagne d'une faible capacité de survie des entreprises et d'une transition difficile entre la phase de démarrage et la phase de maturité. Voir https://gemconsortium.org/report/gem-20252026-global-report-from-uncertainty-to-opportunity-3.

[7] Ibid.

microentreprises et petites et moyennes entreprises restent exposées de manière disproportionnée à la volatilité des prix des intrants, à des coûts de financement élevés, aux risques liés aux changements climatiques, aux entraves à l'accès aux marchés et à l'incertitude qui pèse sur la planification des investissements [8], en particulier dans les économies les moins avancées et structurellement vulnérables. Malgré ces défis, l'entrepreneuriat reste un moteur essentiel de la diversification économique et de la croissance inclusive, ce qui souligne l'importance d'instaurer des environnements favorables, propices à l'adaptation, à l'innovation et au développement durable.

6. L'entrepreneuriat social n'a cessé de gagner du terrain grâce à l'adoption de modèles hybrides opérant à la croisée des marchés et du domaine social, en particulier dans des secteurs essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable, comme la santé, l'éducation, l'agriculture, ainsi que l'eau et l'assainissement. Si le nombre d'entreprises à impact social a augmenté au niveau mondial, la concrétisation de leur plein potentiel nécessite un environnement favorable et un appui institutionnel durable. Il s'agit notamment de mettre en place des cadres juridiques et réglementaires cohérents, d'investir dans l'éducation et la formation, d'améliorer la collecte de données, de renforcer les réseaux institutionnels, de prendre des mesures visant à atteindre les collectivités mal desservies et de recourir à des incitations ciblées afin de mobiliser les investissements privés et de combler les déficits de financement persistants[9].

7. L'entrepreneuriat vert joue un rôle de plus en plus essentiel dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci. Les entrepreneurs ne cessent de développer des solutions dans des domaines comme les énergies renouvelables, l'économie circulaire, l'agriculture durable et la gestion des déchets [10]. L'écart persistant entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation représente à la fois un défi et une opportunité, et atteste de l'existence d'une demande non satisfaite de produits et de services résilients face aux changements climatiques, d'infrastructures vertes et de solutions fondées sur la nature, à laquelle les entrepreneurs peuvent contribuer à répondre. Dans de nombreux pays en développement, ces opportunités s'appuient sur des ressources renouvelables abondantes et des écosystèmes riches en biodiversité, qui constituent une base solide pour le développement d'activités entrepreneuriales respectueuses de l'environnement. Cependant, la réalisation du plein potentiel de ces opportunités est souvent freinée par des déficits de financement, des infrastructures limitées et un manque de capacités institutionnelles. Les entrepreneurs peuvent néanmoins tirer parti de ces ressources et des conditions locales pour mettre au point des solutions adaptées au contexte, notamment dans le domaine des approches fondées sur la nature et de l'agriculture durable, où les connaissances locales et la disponibilité des ressources peuvent jouer un rôle important.

8. L'intelligence artificielle ouvre un nouveau champ des possibles pour l'entrepreneuriat, en offrant des opportunités de gains de productivité, d'innovation et de rattrapage technologique. Les entrepreneurs ont de plus en plus recours à des outils basés sur l'intelligence artificielle dans les domaines de la conception de produits, du marketing, de la logistique, de la finance et du service client, les grands modèles de langage facilitant leur adoption à un coût relativement faible [11]. Toutefois, en l'absence d'infrastructures adéquates, d'investissements, d'accès aux données, de

[8] Voir https://www.gemconsortium.org/report/gem-20242025-global-report-entrepreneurship-reality-check-4.

[9] Voir https://www.wipo.int/web-publications/global-innovation-index-2024/en/index.html.

[10] Voir https://unctad.org/publication/entrepreneurs-riding-wave-circularity.

[11] Voir https://unctad.org/fr/publication/lintelligence-artificielle-liberee-transformer-le-paysage-entrepreneurial-dans-les-pays.

développement des compétences et de cadres réglementaires favorables, ces opportunités risquent d'aggraver plutôt que de réduire, les fractures technologiques existantes. Pour y remédier, une action coordonnée s'impose, de même qu'un renforcement de la coopération internationale et un partage des connaissances. Parallèlement, le développement de l'intelligence artificielle soulève d'importantes préoccupations relatives à ses répercussions sur le marché du travail, à la gouvernance des données et à la concentration du pouvoir, d'où la nécessité de mettre en place des politiques équilibrées qui favorisent l'innovation tout en tenant compte des implications sociales et éthiques.

9. Les transitions numérique et écologique sont de plus en plus perçues comme des forces interdépendantes qui offrent de nouvelles possibilités d'entrepreneuriat tout en créant de nouveaux risques. Dans les pays en développement, les entrepreneurs peuvent tirer parti du fait que les technologies numériques et la durabilité environnementale se renforcent mutuellement grâce à l'utilisation des énergies renouvelables, aux gains d'efficacité et à l'innovation verte[12]. Toutefois, leur adoption continue de se heurter à d'importants obstacles, qui risquent d'aggraver les inégalités existantes. On peut notamment citer les inégalités d'accès aux infrastructures numériques, aux technologies vertes et aux compétences, d'où la nécessité de mettre en place des mesures et un soutien ciblé afin de garantir une transition inclusive.

10. La finance durable s'impose comme un vecteur de plus en plus important d'entrepreneuriat durable dans les pays en développement, notamment grâce au financement mixte et à l'investissement d'impact[13]. Si la majeure partie des financements durables reste concentrée dans les économies développées, les flux vers les pays en développement, bien qu'en hausse, restent inégaux et ont récemment ralenti[14]. Le financement de l'entrepreneuriat continue de reposer en grande partie sur des intermédiaires publics et institutionnels, comme les institutions de financement du développement, qui jouent un rôle central dans la réduction des risques liés aux investissements, l'apport de capitaux ayant un effet catalyseur et la mobilisation de financements privés. Malgré ces efforts, les créateurs d'entreprises en phase de démarrage ainsi que les microentreprises et petites et moyennes entreprises se heurtent à d'importantes difficultés de financement. Ces difficultés sont particulièrement marquées pour les entreprises dirigées par des femmes, pour lesquelles le déficit de financement mondial est estimé à 5 700 milliards de dollars ; par ailleurs, environ 40 % des entreprises des pays en développement sont confrontées à des contraintes d'accès au crédit[15].

11. Les écarts persistants en matière de participation des femmes, des jeunes et d'autres groupes sous-représentés à l'entrepreneuriat freinent à la fois les progrès en

---

[12] Voir CNUCED, *Rapport sur l'économie numérique 2024 : façonner un environnement respectueux de l'environnement et ouvert à tous* (New York, 2024), disponible à l'adresse https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-leconomie-numerique-2024 ; https://unctad.org/publication/twin-transition-global-value-chains-green-and-digital.

[13] La finance durable désigne les instruments financiers, les marchés et les pratiques qui tiennent compte des questions d'environnement, de société et de gouvernance dans les décisions d'investissement et d'octroi de prêts, dans le but de promouvoir le développement durable. Le financement mixte consiste à utiliser de manière stratégique des capitaux publics concessionnels ou à effet catalyseur afin de mobiliser des investissements privés supplémentaires. Les investissements à impact sont réalisés avec l'intention expresse de produire, parallèlement au rendement financier, un impact social et/ou environnemental positif et mesurable.

[14] Voir https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-investissement-dans-le-monde-2025.

[15] Voir https://www.smefinanceforum.org/sites/default/files/Data%20Sites%20downloads/IFC%20Report_MAIN%20Final%203%2025.pdf. Ces chiffres ne concernent que les entreprises du secteur formel des marchés émergents et des économies en développement, et les estimations reposent sur des données de 2019.

matière d'équité et les performances économiques à long terme. Si l'entrepreneuriat constitue un important moyen de création de revenus, en particulier lorsque les possibilités d'emploi salarié dans le secteur formel sont limitées, de nombreuses entreprises dirigées par des femmes et des jeunes restent cantonnées à des activités informelles, à faible productivité et motivées par la nécessité [16]. Les femmes représentent environ un tiers des entrepreneurs à l'échelle mondiale[17], tandis que les jeunes sont également très nombreux à s'engager dans cette voie, puisqu'environ un sur quatre exerce une activité entrepreneuriale ou indépendante. Pourtant, ces deux groupes se heurtent à davantage d'obstacles que les autres – notamment en matière d'accès au financement, aux compétences, aux réseaux, aux marchés et aux actifs productifs, ainsi qu'à des contraintes sociales et institutionnelles – qui nuisent à leur capacité à créer, à pérenniser et à développer leur entreprise[18]. Le manque d'accès aux services de garde d'enfants et à des services d'aide à la personne abordables reste un obstacle majeur pour les femmes, qui continuent d'assumer une part disproportionnée des tâches domestiques et des responsabilités familiales non rémunérées[19], tandis que les jeunes font face à des contraintes liées à leur historique financier limité, à leur manque d'expérience professionnelle et au moindre développement de leurs réseaux professionnels. Combler ces lacunes constitue une priorité tant sur le plan social qu'économique, car un élargissement et une diversification de la participation est de nature à renforcer la productivité, favoriser l'innovation, soutenir la transformation structurelle et contribuer à un développement inclusif et durable.

12. Les préférences des consommateurs et l'évolution des obligations en matière de publication d'informations sur la durabilité sur les principaux marchés entraînent une hausse de la demande de transparence concernant les risques et les effets associés à la durabilité. Sur les marchés intérieurs des économies émergentes, la demande de produits durables est également en hausse, en particulier chez les consommateurs issus de la classe moyenne urbaine, ce qui ouvre des perspectives de développement de solutions adaptées au contexte local. Ces tendances sont porteuses d'innovation et de différenciation sur le marché, mais alourdissent les obligations en matière de communication d'information, la complexité des rapports et les coûts de mise en conformité qui y sont liés[20]. Les décideurs peuvent favoriser la participation aux chaînes de valeur mondiales des petites et moyennes entreprises en intensifiant les activités de renforcement des capacités et en promouvant la mise en place de référentiels de publication d'informations proportionnés et harmonisés, qui les aideraient à se conformer aux obligations en matière de développement durable tout en préservant leur compétitivité.

13. L'expansion des échanges de marchandises Sud-Sud[21], qui a ouvert de nouvelles perspectives aux entrepreneurs des pays en développement grâce à la hausse de la demande de produits et de services adaptés aux marchés de ces pays, a été l'une des évolutions structurelles les plus notables de ces dernières années. Parallèlement, les échanges de services, qui ont progressé d'environ 9 % en 2025 et qui représentent désormais 27 % du commerce mondial, créent de plus en plus de débouchés, en particulier pour les entreprises proposant des services pouvant être fournis par voie numérique, comme les industries créatives, les technologies financières et d'autres

[16] Voir https://documents.banquemondiale.org/fr/publication/documents-reports/documentdetail/099062824185636596.
[17] Voir https://tcdata360.worldbank.org/stories/tech-entrepreneurship/.
[18] Voir https://www.intracen.org/news-and-events/news/youth-entrepreneurship-around-the-world-0.
[19] Voir https://documents.banquemondiale.org/fr/publication/documents-reports/documentdetail/099728302162638738.
[20] Voir https://unctad.org/publication/sustainability-disclosure-small-and-medium-sized-enterprises-developing-economies.
[21] Voir https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-le-commerce-et-le-developpement-2025.

services aux entreprises[22]. Une meilleure intégration régionale et un élargissement des marchés pourraient favoriser davantage la croissance et la diversification des entreprises, tandis que la restructuration en cours des chaînes de valeur mondiales pourrait créer de nouvelles possibilités d'intégration dans les réseaux commerciaux et de production. Toutefois, pour pouvoir pleinement tirer parti de ces opportunités, il faut lever les contraintes persistantes, comme le manque d'infrastructures numériques et de compétences, et renforcer les cadres d'action publique afin de faciliter l'accès au marché, d'améliorer la logistique, de favoriser l'harmonisation des normes et de permettre la mobilité transfrontalière des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises.

14. Les tendances évoquées précédemment mettent en évidence des écarts persistants et l'évolution des enjeux, soulignant ainsi la nécessité de mener une action publique soutenue, ciblée et bien coordonnée afin de renforcer la contribution de l'entrepreneuriat au développement durable. Dans ce contexte, l'attention des pouvoirs publics pourrait être centrée sur : a) le renforcement de la cohérence entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux ; b) la réduction des déficits de financement auxquels sont confrontés les entrepreneurs et les entreprises à différents stades de leur développement ; c) l'appui aux transitions écologique et numérique, notamment par l'adoption responsable et inclusive des technologies émergentes ; d) l'instauration de conditions favorables aux entreprises à impact social et environnemental ; e) la progression de l'égalité femmes-hommes et la promotion d'une plus grande inclusion au sein des écosystèmes entrepreneuriaux ; f) la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle ; g) l'encouragement de l'innovation et le renforcement dans le même temps de la coopération en faveur des échanges Sud-Sud et de l'intégration régionale[23].

III. Progrès réalisés dans l'élaboration et l'application de stratégies et de politiques d'entrepreneuriat cohérentes

15. Il reste essentiel pour les décideurs d'identifier et de comprendre les tendances économiques, technologiques et structurelles clés qui façonnent l'avenir de l'entrepreneuriat, ainsi que les principales difficultés auxquelles sont confrontés les entrepreneurs et les petites et moyennes entreprises, pour pouvoir définir des objectifs stratégiques et concevoir des mesures de soutien efficaces.

16. Dans ce contexte, la création d'écosystèmes d'entrepreneuriat s'impose comme une approche essentielle pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat. Ces écosystèmes rassemblent un large éventail d'acteurs, notamment des entrepreneurs, des institutions, des universités, des bailleurs de fonds, des représentants des pouvoirs publics et de la société civile, dont les interactions déterminent la progression de l'entrepreneuriat. Leur développement est de plus en plus orienté vers la promotion d'une création de valeur économiquement durable, socialement inclusive et respectueuse de l'environnement. En conséquence, les politiques relatives à l'entrepreneuriat accordent désormais une plus grande importance à l'intégration de

[22] Voir https://unctad.org/fr/publication/mise-jour-sur-le-commerce-mondial-janvier-2026-principales-tendances-redefinissant-le.

[23] Ces priorités sont réaffirmées par le Consensus de Genève, qui souligne la nécessité de remédier aux contraintes de financement et au coût élevé du capital, de faire progresser la transformation numérique et technologique, de renforcer les capacités de production, de promouvoir un développement inclusif et durable, et de renforcer l'intégration et la coopération régionales à l'appui des pays en développement.

la durabilité, de l'innovation et de l'inclusion en tant qu'éléments directeurs fondamentaux[24].

17. Au cours des deux dernières années, les États Membres et les entités des Nations Unies ont intensifié leurs efforts visant à créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat, notamment en mettant en place des cadres d'action publique et des écosystèmes d'entrepreneuriat destinés à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement de l'entrepreneuriat. L'expérience montre que ces efforts sont plus efficaces lorsque les mesures sont intégrées et coordonnées, par exemple dans le cadre de stratégies nationales en faveur de l'entrepreneuriat s'inscrivant dans des programmes nationaux de développement plus larges. Dans ce contexte, le système des Nations Unies a apporté son soutien aux gouvernements des pays en développement en agissant sur différents leviers complémentaires, notamment en renforçant les bases de données factuelles, en développement l'expertise des décideurs publics par l'apprentissage, le dialogue et la fourniture de services de conseil, et en veillant à améliorer la cohérence des politiques avec des priorités stratégiques plus larges, comme la transformation numérique, la durabilité environnementale, l'innovation, l'inclusion et la facilitation des échanges, tout en veillant à leur alignement sur les objectifs nationaux de développement.

18. Le renforcement de la base de données et d'éléments factuels aux fins de l'élaboration des politiques reste une priorité essentielle. Diverses entités des Nations Unies ont appuyé la réalisation d'évaluations visant à identifier les lacunes en matière de données et ont aidé les pays à renforcer leurs systèmes statistiques afin de disposer de données plus fiables pour l'élaboration de politiques en faveur de l'entrepreneuriat. Ainsi, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a élaboré des cartes interactives des écosystèmes d'entrepreneuriat dans 22 pays[25] et a appuyé la conception de dispositifs de collecte de données relatives aux objectifs de développement durable, ce qui a permis d'améliorer la mesure des indicateurs liés à l'entrepreneuriat.

19. En complément de ces efforts, le partage d'expériences en matière de politiques publiques, le dialogue et l'accompagnement sous forme de conseil ont été renforcés. Diverses entités des Nations Unies ont favorisé les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les décideurs et ont prodigué des conseils concrets. À cet égard, le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat[26] de la CNUCED, qui fournit des orientations pour l'élaboration de stratégies nationales cohérentes en matière d'entrepreneuriat, a été présenté aux décideurs et aux responsables gouvernementaux d'Amérique latine lors d'un atelier organisé dans le cadre du volet 6 des travaux de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable[27]. Ce cadre définit des objectifs stratégiques dans les principaux domaines d'action associés au développement de l'entrepreneuriat, notamment l'optimisation du cadre réglementaire, le renforcement de la formation à l'entrepreneuriat et du développement des compétences, la facilitation des échanges technologiques et de l'innovation, l'amélioration de l'accès aux financements, ainsi que la sensibilisation, la mise en réseau et la coordination institutionnelle.

20. Au niveau régional, le dialogue sur les politiques publiques et l'apprentissage entre pairs ont également été renforcés. Dans la région arabe, la CESAO a organisé le Sommet arabe des petites et moyennes entreprises, une plateforme régionale qui a

[24] Voir https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2025globalmsmesreporticsb.pdf.
[25] Voir https://depar.unescwa.org/dashboard/entrepreneurship-ecosystem-maps.
[26] Voir www.unctad.org/topic/enterprise-development/entrepreneurship-policy-hub.
[27] Voir https://www.cepal.org/es/eventos/taller-capacitacion-politicas-instrumentos-ciencia-tecnologia-innovacion-ods.

réuni des décideurs, des entrepreneurs, des organismes d'appui aux entreprises et des partenaires de développement afin de débattre des nouvelles tendances et de partager les bonnes pratiques en matière de politiques de soutien aux petites et moyennes entreprises[28].

21. Il est de plus en plus essentiel de veiller à ce que les politiques relatives à la création d'entreprises s'inscrivent dans des cadres nationaux de développement plus larges et alignés sur les politiques économiques générales. À cet égard, au Cambodge, en Éthiopie, aux Philippines et au Zimbabwe, le Département des affaires économiques et sociales a organisé des ateliers nationaux de renforcement des capacités afin d'améliorer les capacités institutionnelles des décideurs et de leur permettre de fournir une assistance technique et un soutien aux microentreprises et petites et moyennes entreprises, d'accroître la résilience des entreprises, notamment grâce à la transition numérique et à un meilleur accès aux financements, et d'accélérer leur contribution au Programme 2030.

22. Parallèlement, les mesures prises afin de renforcer la cohérence avec les politiques de facilitation du commerce ont contribué à améliorer l'accès aux marchés et à alléger les charges administratives. La Commission économique pour l'Europe (CEE) a apporté sa contribution en élaborant des recommandations, des normes et des lignes directrices mondiales sur la facilitation du commerce numérique. Son action vise notamment à appuyer la mise en place de guichets uniques, l'interopérabilité entre les systèmes et la transparence des données relatives à la durabilité tout au long des chaînes de valeur. Ces initiatives ont contribué à moderniser les procédures commerciales, à simplifier les exigences en matière de données et à favoriser la mise en place d'environnements commerciaux numériques plus prévisibles, réduisant ainsi les obstacles à la création d'entreprises et à leur participation au commerce transfrontalier[29].

23. Les considérations relatives à la durabilité environnementale sont également de plus en plus souvent prises en compte dans les cadres directeurs pour l'entrepreneuriat. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a soutenu l'élaboration des politiques publiques en facilitant l'échange de connaissances entre les décideurs par le biais du Green Growth Knowledge Partnership, et notamment de la Green Policy Platform et de la Green Industry Platform[30]. Ces plateformes fournissent des informations techniques sectorielles visant à favoriser la transformation industrielle verte et la transition des petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, le PNUE a apporté son soutien à l'élaboration de politiques publiques dans les domaines de la restauration des écosystèmes, de l'utilisation rationnelle des ressources et de la transition numérique. Dans le cadre du programme « Restoration Factory », il a fourni une assistance technique aux gouvernements de certains pays comme le Bangladesh, le Bhoutan, le Brésil, le Cambodge, la République démocratique du Congo, le Kenya, la République démocratique populaire lao, le Rwanda, la Thaïlande, la République-Unie de Tanzanie et le Viet Nam, afin d'intégrer la restauration des écosystèmes dans les stratégies de développement de l'entrepreneuriat et des petites et moyennes entreprises[31]. Il a notamment apporté un soutien à l'intégration de la restauration forestière par le biais

[28] Voir https://asmesrowad2024.com/.

[29] Voir https://unece.org/fr/trade/publications/recommandation-no-33-recommandation-et-lignes-directrices-en-vue-de-la-mise-en ; https://unece.org/trade/publications/recommendation-36-single-window-interoperability ; https://unece.org/fr/info/publications/pub/41254.

[30] Voir https://www.unep.org/topics/finance-and-economic-transformations/driving-transformation-science-and-knowledge/green ; https://www.greenpolicyplatform.org/ ; https://www.greenindustryplatform.org/.

[31] Voir https://www.unep.org/resources/newsletter/restoration-factory-growing-pipeline-investment-ready-restoration-businesses.

de l'entrepreneuriat dans les dispositifs nationaux de gestion forestière de plus vaste portée au Bhoutan, au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam[32].

24. De même, la transformation numérique fait désormais partie intégrante des cadres directeurs pour l'entrepreneuriat. Plusieurs entités des Nations Unies, notamment l'Union internationale des télécommunications (UIT)[33], le Centre du commerce international (ITC)[34], le PNUE[35], la CEE[36] et la CESAO[37], ont aidé les décideurs à renforcer la résilience des microentreprises et petites et moyennes entreprises grâce au passage au numérique. En particulier, dans le domaine de l'intelligence artificielle, la CNUCED a fourni des orientations générales visant à accélérer l'adoption de celle-ci et son intégration dans les politiques en faveur de l'entrepreneuriat, à travers son rapport intitulé « *Artificial Intelligence Unleashed: Transforming the Entrepreneurial Scene in Developing Nations* » (libérer le potentiel de l'intelligence artificielle : transformer le paysage entrepreneurial dans les pays en développement)[38]. L'Organisation mondiale du tourisme (ONU Tourisme) a également proposé des orientations sectorielles spécifiques dans des publications comme *Implementing Artificial Intelligence in Tourism: Guidelines and Recommendations for the public sector* (la mise en œuvre de l'intelligence artificielle dans le tourisme : lignes directrices et recommandations à l'intention du secteur public)[39], et souligné l'importance d'intégrer l'intelligence artificielle dans les stratégies touristiques nationales et locales.

25. Le renforcement des liens entre les politiques en faveur de l'entrepreneuriat et celles en faveur de l'innovation a également été au cœur des efforts déployés récemment. La CEE a élaboré et adopté la Charte de l'innovation transformatrice[40], qui intègre la question de l'entrepreneuriat dans divers domaines d'action publique comme la santé, l'environnement et le commerce, promeut les marchés publics centrés sur l'innovation, encourage l'expérimentation et la découverte entrepreneuriale, et soutient les écosystèmes d'innovation au service d'un entrepreneuriat durable. L'Organisation mondiale du tourisme a également appuyé le développement d'écosystèmes d'innovation au sein de la chaîne de valeur du tourisme par le biais d'accords de coopération et de partenariats public-privé, avec notamment la conception et la mise en œuvre de concours de création d'entreprises et de défis d'innovation aux Bahamas, en Colombie, en Lituanie, à Malte, au Maroc et au Panama, ainsi que 37 événements de présentation de projets dans 19 pays[41].

26. L'accompagnement des politiques publiques s'est également concentré sur le renforcement de l'inclusivité au sein des cadres d'entrepreneuriat, notamment en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'inclusion des migrants. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a

[32] Voir https://www.unep.org/news-and-stories/story/where-livelihoods-meet-canopy-communities-restoring-forests-through.
[33] Voir https://www.itu.int/dt-mype/.
[34] Voir https://www.intracen.org/fr/notre-travail/themes/environnement-des-affaires/transformation-numerique-et-e-commerce.
[35] Voir https://www.codes.global/initiatives/d4ce.
[36] Voir https://stat.unido.org/.
[37] Voir www.unescwa.org/human-development.
[38] Disponible sur https://unctad.org/fr/publication/lintelligence-artificielle-liberee-transformer-le-paysage-entrepreneurial-dans-les-pays.
[39] Disponible à l'adresse : https://pre-webunwto.s3.amazonaws.com/s3fs-public/2025-10/implementing-artificial-intelligence-in-tourism-guidelines-and-recommendations-for-the-public-sector.pdf.
[40] Voir https://unece.org/economic-cooperation-and-integration/news/new-unece-transformative-innovation-charter-reshape.
[41] Voir https://www.unwto.org/fr/concours-de-startups-de-onu-tourisme.

encouragé l'élaboration de politiques d'entrepreneuriat tenant compte[42] des questions de genre dans le cadre de son programme mondial sur les femmes et le monde du travail et a renforcé les capacités institutionnelles au Brésil, contribuant ainsi à l'élaboration de la stratégie nationale pour l'entrepreneuriat féminin, « Elas Empreendem », pilotée par le ministère de l'Entrepreneuriat[43].

27. La prise en compte des migrants et des communautés issues de la diaspora au sein des écosystèmes d'entrepreneuriat fait également l'objet d'une attention croissante. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a aidé les gouvernements à favoriser la création d'entreprises au sein de la diaspora en leur fournissant des données et des documents d'orientation. Elle a notamment aidé le Gouvernement tunisien dans l'élaboration d'une feuille de route nationale visant à renforcer l'implication de la diaspora, ainsi que le Gouvernement togolais dans l'adoption d'une stratégie de mobilisation de la diaspora destinée à valoriser la contribution des transferts de fonds, des compétences et de l'expertise de cette communauté à l'investissement et à l'entrepreneuriat nationaux[44]. Dans l'ensemble, ces tendances attestent de la prise de conscience du rôle croissant de la politique en faveur de l'entrepreneuriat en tant qu'instrument transversal au service d'un développement durable, inclusif et résilient.

IV. Promotion de la création d'entreprises, des microentreprises, petites et moyennes entreprises et des start-ups au service du développement durable pour relever les défis mondiaux qui se font jour

28. Il reste essentiel d'apporter une aide aux entrepreneurs ainsi qu'aux microentreprises et petites et moyennes entreprises afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance, de montée en gamme et d'intégration dans le secteur formel. Les mesures de soutien à ces entreprises se concentrent de plus en plus sur le renforcement des services liés au développement des entreprises, l'élargissement de l'accès au financement, aux compétences, aux technologies et aux marchés, ainsi que sur la promotion de liens plus solides au sein des chaînes de valeur. Un accent particulier a été mis sur les interventions en faveur des femmes, des jeunes et d'autres groupes défavorisés, afin de garantir leur pleine participation à l'activité entrepreneuriale. La célébration des huitième et neuvième éditions de la Journée des microentreprises et des petites et moyennes entreprises en 2024 et 2025 a une nouvelle fois mis en évidence le rôle central de ces entreprises en tant que moteurs de la croissance durable, de l'innovation et des progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable[45]. S'appuyant sur cette dynamique, les initiatives menées à l'échelle du système des Nations Unies ont contribué à renforcer les capacités des entreprises, à favoriser l'entrepreneuriat inclusif et à accroître la résilience dans un contexte mondial en rapide évolution.

29. Le renforcement des capacités entrepreneuriales a été considérablement développé grâce au programme Empretec de la CNUCED, qui met en œuvre des approches de formation fondées sur le comportement afin de soutenir la création d'entreprises, leur croissance et leur résilience dans les pays en développement et les

[42] Voir https://www.unwomen.org/sites/default/files/2024-03/un-women-womens-economic-empowerment-strategy-en.pdf.

[43] Voir https://www.gov.br/memp/pt-br/acesso-a-informacao/acoes-e-programas/elas-empreendem.

[44] Voir https://rodakar.iom.int/news/togo-adopts-national-strategy-boost-its-diasporas-contribution-development.

[45] Voir https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/globalmsmesreport2024.pdf ; https://www.un.org/fr/observances/micro-small-medium-businesses-day.

pays les moins avancés. Déployé par le biais d'un réseau de centres nationaux et de formateurs certifiés, ce programme associe formation, activités de mentorat, mise en réseau et services sur mesure aux entreprises[46]. Rien qu'en 2024 et 2025, plus de 1 350 ateliers de formation, auxquelles ont participé plus de 30 500 entrepreneurs, ont été organisés dans 42 pays, ce qui a permis de mettre en place un socle commun de compétences entrepreneuriales dans diverses économies.

30. La transition numérique continue de jouer un rôle déterminant dans la capacité des entreprises à répondre aux nouveaux défis, comme en particulier à l'évolution des conditions du marché et les bouleversements technologiques. Un accompagnement ciblé leur a permis de renforcer leur capacité à tirer parti du commerce électronique, du marketing numérique et des technologies de pointe. Faisant fond sur la coopération Sud-Sud, Empretec a renforcé son engagement auprès des entreprises en phase de démarrage et axées sur la croissance, en particulier celles créées par les jeunes entrepreneurs, dans des secteurs comme la logistique, les technologies financières, l'industrie et l'exploitation minière, notamment en les aidant à lever des fonds[47]. Parallèlement, le Département des affaires économiques et sociales a organisé au Cambodge[48], en Éthiopie[49], aux Philippines[50] et au Zimbabwe[51] des ateliers axés sur les besoins des participants, qui ont permis de renforcer les capacités tant entrepreneuriales qu'institutionnelles. Aux Philippines, des modules centrés sur l'intelligence artificielle générative visaient à expliquer comment ces technologies d'avant-garde étaient intégrées dans les stratégies de développement des entreprises. Conformément à l'Engagement de Séville, adopté lors de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, ces initiatives renforcent la capacité des entreprises à accéder au financement et à monter en puissance de manière durable. Dans leur ensemble, ces mesures semblent indiquer une tendance plus générale à l'intégration de la transformation numérique, du développement des compétences et de l'accès au financement en tant que dimensions complémentaires de l'aide aux entreprises.

31. Dans toute l'Asie occidentale, les microentreprises et petites et moyennes entreprises doivent de plus en plus faire face à la double pression de la transition climatique et de l'intégration des marchés numériques. Dans ce contexte, la CESAO, par l'intermédiaire de son Centre technologique, a intensifié ses activités de formation aux technologies vertes et aux modèles économiques durables, en organisant plus de 60 cours spécialisés dans les domaines des énergies renouvelables, de la gestion de l'eau et de l'agriculture numérique[52]. Parallèlement, son programme d'accélération du commerce électronique a permis aux entreprises de développer leur présence en ligne et de cibler des marchés plus vastes[53]. L'innovation a été encore davantage stimulée grâce à des initiatives comme le Prix du contenu numérique arabe pour le développement durable, qui met en relation de jeunes entrepreneurs avec des tuteurs

[46] Voir https://unctad.org/topic/enterprise-development/Empretec.

[47] Voir https://unctad.org/news/unlocking-power-entrepreneurship-innovation-and-technology-saudi-arabia.

[48] Voir https://sdgs.un.org/events/enhancing-participation-micro-small-and-medium-sized-enterprises-msmes-digital-economy.

[49] Voir https://sdgs.un.org/events/strengthening-digitization-and-entrepreneurship-skills-among-micro-small-and-medium-sized.

[50] Voir https://sdgs.un.org/events/national-capacity-building-workshop-strengthening-entrepreneurship-and-business-digitization.

[51] Voir https://sdgs.un.org/events/national-capacity-building-workshop-strengthening-resilience-micro-small-and-medium-sized.

[52] Voir https://depar.unescwa.org/dashboard/regional-training-programme-green-technologies-business-models.

[53] Voir https://depar.unescwa.org/topic/e-commerce-acceleration-programme-ecap.

et leur offre des possibilités d'investissement, et qui montre comment le double défi du développement durable et de la compétitivité peut être relevé au niveau régional[54].

32. L'UIT a redoublé d'efforts pour concilier transformation numérique, développement durable et inclusion, notamment en élargissant les perspectives offertes aux entrepreneuses. Des ateliers ciblés, des programmes de mentorat et des actions de développement des compétences axées sur l'entrepreneuriat ont été organisés à l'intention des femmes et des filles dans le cadre d'initiatives comme « Her Digital Skills » d'EQUALS et le programme conjoint mené avec le Cadre intégré renforcé, intitulé « Technology as a driver of Women's Economic Opportunity » (la technologie, moteur des opportunités économiques pour les femmes[55]. À cela s'ajoutent les Prix EQUALS in Tech[56], qui récompensent et mettent en avant les initiatives efficaces visant à favoriser la participation et le leadership des femmes dans l'économie numérique.

33. Parallèlement à ces initiatives dans le domaine du numérique et de l'inclusion, l'amélioration de la productivité et de la résilience au niveau des entreprises reste une priorité essentielle. Le programme SCORE de l'Organisation internationale du travail associe formation et accompagnement afin d'améliorer les pratiques de gestion, la coopération sur le lieu de travail et l'efficacité opérationnelle, tout en intégrant les principes d'une conduite responsable et durable des entreprises. L'essor constant de ce programme en 2024 et 2025 témoigne de la demande croissante de solutions pratiques destinées aux entreprises, qui se traduisent par des gains de performance mesurables sur des marchés de plus en plus concurrentiels et incertains[57].

34. Les interventions au niveau sectoriel illustrent la manière dont ces approches sont mises en œuvre dans la pratique. Dans le secteur agroalimentaire, le programme agri-accélérateur des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aide les petites et moyennes entreprises des pays à faibles revenus à développer à grande échelle des modèles économiques qui contribuent directement à la mise en place de systèmes alimentaires durables. Ce programme, qui accompagne les entreprises agroalimentaires tout en augmentant leur visibilité lors de forums internationaux comme le Forum de la science et de l'innovation, positionne ces entreprises vertes comme des acteurs à la fois économiques et environnementaux[58].

35. L'entrepreneuriat des jeunes reste une priorité transversale à atteindre pour relever à la fois les problèmes d'emploi et répondre aux besoins de développement au niveau local. Désormais déployé dans plus de 50 pays au bénéfice de quelque 7 millions d'adolescents, le programme UPSHIFT du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) permet aux jeunes d'acquérir des compétences pratiques pour concevoir et tester des solutions pour répondre aux défis auxquels sont confrontées leurs communautés. Ce projet, qui facilite l'apprentissage, propose des activités de mentorat et un appui au lancement, montre comment l'innovation portée par les jeunes peut se traduire par un impact local concret, en particulier dans les pays où les débouchés économiques sont limités[59]. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), entre autres, soutient également l'entrepreneuriat des jeunes grâce à son initiative « IP in a Box – Game Lab », qui recourt à l'apprentissage interactif pour aider les jeunes entrepreneurs à intégrer la propriété intellectuelle dans

[54] Voir https://www.unescwa.org/events/escwa-digital-arabic-content-award-2024-2025.
[55] Voir https://www.itu.int/en/ITU-D/Digital-Inclusion/Indigenous-Peoples/Pages/default.aspx.
[56] Voir https://www.equalsintech.org/awards.
[57] Voir https://www.ilo.org/sites/default/files/2025-10/SCORE%20Annual%20Update%202024-25_EN%20v4.pdf.
[58] Voir https://www.fao.org/sustainable-development-goals-helpdesk/transform/good-practices/sdg-acceleration-and-integration-portfolios/sdg-agrifood-accelerator-programme/fr.
[59] Voir https://www.unicef.org/innovation/upshift.

la planification de leur projet d'entreprise. Lancée en Ouganda en 2024, cette initiative a également été présentée lors du cinquième Forum de la jeunesse de la CNUCED, en octobre 2025[60], dans le cadre duquel les participants ont pris part à un exercice pratique au siège de l'OMPI en s'aidant d'une boîte à outils simplifiée[61].

36. La durabilité environnementale est également devenue un aspect essentiel du développement des entreprises. Le PNUE a étendu ses initiatives d'incubation et de renforcement des capacités visant à promouvoir des modèles économiques circulaires et durables. Grâce à la « Restoration Factory », le Programme a renforcé les capacités des entrepreneurs spécialisés dans la restauration écologique en Afrique, en Amérique latine et en Asie afin de leur permettre de développer des entreprises viables sur le plan commercial, résilientes face aux changements climatiques et associant l'ensemble des acteurs locaux[62]. En complément de cette approche, le programme InTex accompagne la transition des petites et moyennes entreprises du secteur textile vers des systèmes de production circulaire. Les expériences menées au Kenya, en Afrique du Sud et en Tunisie, montrent comment de telles approches peuvent contribuer à la fois à la durabilité environnementale et à la performance des entreprises[63].

37. Parallèlement, le durcissement des exigences en matière de durabilité et l'évolution des attentes du marché sont en train de remodeler l'environnement opérationnel dans lequel les petites entreprises exercent leurs activités. En réponse à cela, le Centre du commerce international a renforcé son soutien aux entrepreneurs engagés dans la lutte contre les changements climatiques et en faveur du développement durable, grâce à des initiatives ciblées de renforcement des capacités et d'accès aux marchés. En 2025, le Prix des jeunes écopreneurs a évolué pour devenir un programme d'accélération complet, alliant formation, accompagnement et activités de mentorat, visant à renforcer la capacité d'attirer des investissements et à développer à grande échelle des modèles économiques résilients face au changement climatique. La plateforme « Deforestation-Free Trade Gateway » vient compléter cette initiative en mettant à la disposition des producteurs, des coopératives et des exportateurs des outils accessibles et un appui au renforcement des capacités, afin de permettre un commerce traçable et sans déforestation. Ensemble, ces initiatives montrent comment les entreprises s'adaptent à des exigences de plus en plus complexes en matière de durabilité et de marché, tout en conservant leur compétitivité tout au long des chaînes de valeur. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une démarche plus large visant à aligner le développement des entreprises sur les normes internationales en constante évolution et à favoriser la transition vers des économies plus vertes[64].

38. Il reste essentiel de veiller à ce que ces transformations soient menées de façon inclusive. ONU Femmes a fait la promotion de la passation de marchés publics tenant compte des questions de genre comme un levier stratégique permettant d'élargir l'accès des entreprises dirigées par des femmes aux chaînes d'approvisionnement et aux marchés publics. Dans le cadre du Partenariat stratégique conclu avec les Émirats arabes unis, cette approche s'est traduite par la mise en place de réformes et des activités de renforcement des capacités au Chili et au Kenya, notamment par le lancement, au Kenya, d'une initiative spécifique visant à accélérer l'autonomisation

[60] Voir https://unctad.org/meeting/5th-unctad-youth-forum.
[61] Voir https://www.wipo.int/tad/en/activitydetails.jsp?id=28368 ; voir https://www.wipo.int/fr/web/business.
[62] Voir https://programs.bridgeforbillions.org/unep-programs/the-restoration-factory/.
[63] Voir www.unep.org/intex.
[64] Voir https://dftg.intracen.org/.

économique des femmes[65]. Parallèlement, un soutien direct a été apporté dans des contextes de crise, notamment par le biais d'un programme d'émancipation économique des femmes en Afghanistan[66] et de formations à la gestion d'entreprises et d'activités de mentorat destinées aux femmes entrepreneuses en Ukraine[67]. Les efforts visant à promouvoir l'inclusion numérique ont encore renforcé l'accès aux marchés et aux services aux entreprises, notamment au Libéria[68].

39. Des initiatives complémentaires ont également été prises pour renforcer l'entrepreneuriat féminin grâce à des formations numériques, à l'apprentissage entre pairs et au partage des connaissances. L'accélérateur de l'entrepreneuriat féminin (Women's Entrepreneurship Accelerator) a favorisé le développement des compétences grâce à l'organisation d'une formation en ligne dispensée par l'UIT, qui a permis de renforcer les capacités dans les domaines de l'économie verte et circulaire, ainsi que l'adoption d'approches numériques visant à rendre les modèles économiques plus écologiques[69]. La CNUCED, par l'intermédiaire de son réseau eTrade for Women, a également organisé des masterclasses destinées aux femmes entrepreneuses du secteur du numérique en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est[70] et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes[71].

40. L'entrepreneuriat axé sur l'innovation a également été encouragé dans le secteur du tourisme. ONU Tourisme a mis en œuvre des initiatives mondiales visant à favoriser le développement des compétences et à promouvoir des solutions ancrées au niveau local. Le Community Tourism Innovation Challenge aide les entrepreneurs à développer des modèles économiques durables de proximité, en phase avec les objectifs de développement. Parallèlement, l'Académie du tourisme en ligne d'ONU Tourisme a élargi l'accès à la formation à plus de 60 000 apprenants grâce à des cours multilingues portant sur la création d'entreprise, la gestion, l'innovation, la transformation numérique et les nouveaux outils, notamment les applications de l'intelligence artificielle dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie[72].

41. Derrière ces efforts, la mise en place de cadres réglementaires et institutionnels favorables joue un rôle essentiel pour soutenir l'intégration dans le secteur formel et la croissance des entreprises. Le Programme de facilitation des affaires de la CNUCED – qui comprend notamment le système eRegulations et des guichets uniques électroniques – contribue à clarifier, simplifier et automatiser les procédures administratives liées à la création et au fonctionnement des entreprises. Le lancement de 12 nouvelles plateformes d'administration en ligne a porté leur nombre total à 102 dans 60 pays, ce qui a permis une réduction des formalités d'enregistrement allant jusqu'à 80 %. Plus de 7 millions d'utilisateurs ont eu recours à ces systèmes, ce qui a permis la création d'environ 100 000 entreprises, tandis que 750 fonctionnaires ont suivi une formation sur la simplification et l'automatisation des services[73]. En

[65] Voir https://africa.unwomen.org/en/stories/news/2024/12/launch-of-the-gender-responsive-procurement-initiative-to-accelerate-womens-economic-empowerment-in-kenya.

[66] Voir https://asiapacific.unwomen.org/sites/default/files/2023-06/af-Consultation-report-UNWomenIOMUNAMA-130623.pdf.

[67] Voir https://ukraine.unwomen.org/en/stories/pres-reliz/2024/12/80-ukrayinskykh-pidpryyemyts-rozpochaly-shlyakh-do-transformatsiyi-svoho-biznesu-na-vidkrytti-osvitnoyi-prohramy-mriy-ta-dosyahay.

[68] Voir https://www.itu.int/hub/2024/09/un-women-boosting-digital-inclusion-of-rural-women-in-liberia.

[69] Voir https://academy.itu.int/training-courses/full-catalogue/green-and-digital-entrepreneurship-women.

[70] Voir https://unctad.org/fr/conference/global-supply-chain-forum-2024/meeting/etrade-women-masterclass-south-asia.

[71] Voir https://unctad.org/meeting/etrade-women-masterclass-south-east-asia-and-pacific.

[72] Voir https://www.unwto-tourismacademy.ie.edu/.

[73] Voir https://unctad.org/system/files/official-document/dtlinf2020d1_en.pdf.

complément de ces réformes, l'outil de comptabilité en ligne de la CNUCED a permis de renforcer les pratiques élémentaires de tenue des comptes et de favoriser la mise en conformité des microentreprises et petites et moyennes entreprises au Cameroun, au Mexique, au Nigeria et en Ouganda[74].

42. L'entrepreneuriat lié à la mobilité humaine a également gagné en importance dans la résolution des défis complexes liés au développement. L'OIM a renforcé ses actions de renforcement des capacités et d'accompagnement concret, en mettant l'accent sur la transition numérique, l'inclusion et les moyens d'intégration dans le secteur formel. En collaboration avec l'ITC, le Fonds d'équipement des Nations Unies et la CNUCED, elle a lancé au Rwanda l'initiative « Amplifying Digital Opportunities in Cross-Border Trade » (amplification des possibilités offertes par les outils numériques) du Fonds commun pour les objectifs de développement durable. Cette initiative soutient les petits commerçants transfrontaliers, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap travaillant dans le secteur informel, grâce à des dispositifs de gouvernance renforcés, à des services plus accessibles et à des outils numériques adaptés[75]. Le modèle de pépinière d'entreprises pour les jeunes mis en place par l'OIM en Afrique de l'Est propose en outre aux jeunes entrepreneurs une formation pratique et des activités de mentorat, ce qui leur permet de concrétiser leurs idées en entreprises viables qui créent des emplois au niveau local et s'attaquent aux causes profondes de la migration irrégulière. Ces initiatives attestent de la prise de conscience croissante du rôle de l'entrepreneuriat en tant que mécanisme économique et de stabilisation dans des contextes caractérisés par la mobilité, l'économie informelle et des opportunités limitées[76].

V. Adoption de l'intelligence artificielle en tant que moyen de renforcer l'innovation, la résilience et la compétitivité des entrepreneurs et des microentreprises et petites et moyennes entreprises

43. Dans le prolongement des grandes tendances décrites à la section II ci-dessus, l'intelligence artificielle façonne de plus en plus la compétitivité des entreprises et les écosystèmes entrepreneuriaux, en influant sur la manière dont les entreprises accèdent aux marchés, aux financements et aux compétences, ainsi que sur leur mode de fonctionnement, leur processus décisionnel et leur capacité à être compétitives. Toutefois, la diffusion de ces technologies au sein des entreprises reste inégale, ce qui reflète les disparités en matière d'infrastructures numériques, de capacités, d'accès aux données et d'environnements institutionnels. Il est essentiel de bien comprendre ces dynamiques d'adoption et de diffusion afin de pouvoir évaluer la manière dont les bénéfices se répartissent entre les entreprises et les pays, et de déterminer les obstacles qui limitent l'incidence globale de l'intelligence artificielle sur l'entrepreneuriat et le développement économique.

[74] Voir https://unctad.org/meeting/e-accounting-tool-training-tool-administrators.

[75] Voir https://www.jointsdgfund.org/article/amplifying-digital-opportunities-cross-border-trade-rwanda.

[76] Voir https://uganda.iom.int/news/ioms-youth-business-incubator-connects-seven-countries-launches-next-generation-businesses.

44. Dans la pratique, l'adoption de l'intelligence artificielle par les entreprises se généralise, bien qu'à des rythmes et à des niveaux de sophistication variables[77]. De nombreuses entreprises déploient ces technologies dans le cadre de leurs opérations courantes, notamment pour les tâches administratives, la communication avec la clientèle, la gestion des stocks, les achats et l'analyse de données de base, domaines dans lesquels il est possible de réaliser rapidement des gains d'efficacité. Les applications plus avancées, comme l'intégration dans les principaux processus opérationnels ou leur utilisation dans la prise de décision stratégique, restent moins répandues, car elles nécessitent un niveau plus élevé de maturité numérique, une infrastructure de données plus développée et des compétences spécialisées[78] [79]. L'adoption de ces technologies est donc concentrée dans les grandes entreprises et dans celles présentes dans les secteurs et les économies plus avancés sur le plan numérique[80].

45. L'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives à l'entrepreneuriat sur le plan du développement durable, en permettant de trouver des solutions pour relever les défis environnementaux et sociaux. Le Rapport 2025 sur la technologie et l'innovation de la CNUCED met en avant l'intelligence artificielle en tant que technologie polyvalente transformatrice qui revêt une importance croissante également pour l'entrepreneuriat, car elle permet de nouvelles formes d'activité commerciale et peut renforcer la productivité et l'innovation. Le rapport souligne que la concrétisation de ces avantages dépendra de la capacité à combler les lacunes en matière d'infrastructures numériques, d'accès aux données et de compétences qui font obstacle à une adoption généralisée, afin de favoriser une participation plus inclusive dans des économies où l'utilisation de l'intelligence artificielle se généralise dans tous les secteurs[81]. Les entrepreneurs appliquent déjà ces technologies dans des domaines comme l'agriculture intelligente face aux changements climatiques, la gestion des énergies renouvelables, la réduction des déchets et l'amélioration de l'accès aux services essentiels, notamment les soins de santé et l'éducation[82]. Ces initiatives favorisent des modes de production et de consommation plus durables, renforcent la résilience face aux changements climatiques et aux chocs économiques et favorisent l'inclusion des collectivités mal desservies. Cependant, elles comportent également des risques. L'intelligence artificielle peut introduire des biais dans la prise de décision, en particulier lorsque des algorithmes entraînés à partir de données incomplètes ou non représentatives produisent des résultats discriminatoires, tout en soulevant des préoccupations liées à la gouvernance des données (notamment sur les plans de l'accès aux données, de la protection de la vie privée et de la responsabilité)

[77] Selon McKinsey, dans son « Global Survey on the state of AI » (enquête mondiale sur l'état de l'IA) de 2025, 7 % des entreprises utilisent l'IA à grande échelle, 31 % sont en phase de déploiement, 30 % mènent des projets pilotes et 32 % en sont au stade de l'expérimentation. Pour en savoir plus, voir https://www.mckinsey.com/capabilities/quantumblack/our-insights/the-state-of-ai#/.

[78] Voir https://www.oecd.org/en/publications/generative-ai-and-the-sme-workforce_2d08b99d-en.html.

[79] Voir https://unctad.org/fr/publication/lintelligence-artificielle-liberee-transformer-le-paysage-entrepreneurial-dans-les-pays.

[80] Alors que 61 % des petites et moyennes entreprises, sur un échantillon de 12 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), déclarent utiliser l'intelligence artificielle, 76 % d'entre elles sont classées comme « novices en matière d'IA » selon la taxonomie du Groupe des Sept de l'OCDE, car elles s'appuient sur des outils simples et clés en main destinés à des tâches ponctuelles. Pour en savoir plus, voir https://www.oecd.org/en/publications/empowering-smes-in-the-age-of-ai_bf5a9816-en.html.

[81] Voir https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-la-technologie-et-linnovation-2025.

[82] Voir https://www.worldbank.org/en/topic/agriculture/publication/harnessing-artificial-intelligence-for-agricultural-transformation ; https://unctad.org/fr/publication/perspectives-de-leconomie-creative-2024 ; et https://www.imf.org/en/news/articles/2025/10/29/pr-25351-imf-releases-the-2025-financial-access-survey-results.

et en aggravant les pressions environnementales [83] associées à des calculs très gourmands en énergie. Le PNUE permet aux entrepreneurs d'obtenir des informations sur les technologies pertinentes grâce au centre de soutien aux petites et moyennes entreprises mis en place au sein de la Plateforme pour l'industrie verte[84] ; l'Union internationale des télécommunications, pour sa part, aide à recenser les applications dignes de confiance et à développer les compétences nécessaires dans le cadre de ses initiatives relatives à l'AI au service du bien social[85]. Un déploiement inclusif, transparent et durable suppose la mise en place de cadres de gouvernance adaptés et l'adoption de pratiques d'innovation responsables. Des initiatives visant à promouvoir une utilisation responsable de l'intelligence artificielle sont menées dans l'ensemble du système des Nations Unies[86]. L'UIT a facilité le dialogue mondial sur la gouvernance de l'intelligence artificielle, notamment par la promotion de normes internationales telles que les lignes directrices pour l'évaluation de l'impact environnemental des systèmes d'intelligence artificielle[87], ainsi que par des actions de sensibilisation et des travaux techniques menés dans le cadre de l'initiative Action pour un numérique vert»[88] ; la CEE a quant à elle contribué, par l'intermédiaire des travaux de son Équipe de spécialistes sur les politiques d'innovation et de compétitivité, à l'élaboration de documents d'orientation sur l'utilisation de ces technologies dans le cadre de l'action pour le climat et sur les moyens de mettre l'innovation au service d'une croissance durable[89].

46. Les entrepreneurs, les microentreprises et petites et moyennes entreprises ainsi que les start-ups jouent un rôle central dans le développement et la diffusion de l'intelligence artificielle en adaptant les applications aux contextes locaux et aux besoins du marché. Leur proximité avec les clients et leurs environnements opérationnels leur permettent de s'attaquer à des problèmes de développement précis, y compris dans des zones mal desservies, tout en transformant les avancées technologiques en solutions concrètes dans tous les secteurs. Cependant, leur taille et leurs ressources limitées les empêchent souvent d'aller au-delà de la phase d'expérimentation initiale. Il leur est donc essentiel de renforcer leurs capacités afin de favoriser l'innovation, de diversifier l'activité économique et de garantir un développement inclusif. Des initiatives ciblées s'inscrivent à l'appui de ces efforts. La CESAO initie les entrepreneurs aux outils pratiques d'intelligence artificielle grâce à sa plateforme DEPAR, qui couvre les aspects suivants : marketing, service client, optimisation des ventes, interactions avec les clients, création de contenu et

[83] Voir https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-leconomie-numerique-2024.

[84] Voir https://www.greenindustryplatform.org/sme-support-centre.

[85] Voir https://aiforgood.itu.int/ai-skills-coalition/#/fr ; https://aiforgood.itu.int/impact-initiative/#/fr ; et https://www.itu.int/initiatives/green-digital-action/ai-climate-institute/.

[86] La création, par l'Assemblée générale en 2025, du *Dialogue mondial sur la gouvernance de l'intelligence artificielle* et du *Groupe scientifique international indépendant de l'intelligence artificielle* constitue une étape importante pour garantir que la gouvernance multilatérale de l'intelligence artificielle repose sur des données scientifiques et sur une large participation. Pour en savoir plus, voir https://www.un.org/global-dialogue-ai-governance/fr ; https://www.un.org/independent-international-scientific-panel-ai/en. Voir aussi https://www.unesco.org/fr/artificial-intelligence/recommendation-ethics.

[87] Voir https://www.itu.int/epublications/publication/itu-t-l-1801-2026-02-guidelines-for-assessing-the-environmental-impact-of-artificial-intelligence-systems.

[88] L'Action pour un numérique vert est un partenariat multipartite mis en place par l'Union internationale des télécommunications. Pour en savoir plus, voir https://www.itu.int/initiatives/green-digital-action/about-us/intro/#/fr.

[89] Les documents d'orientation de la CEE intitulés « Mettre la puissance de l'innovation au service de l'action climatique : recommandations pour le développement d'une intelligence artificielle éthique et durable » et « Les politiques d'innovation transformatrice : mettre la puissance de l'intelligence artificielle (IA) au service d'une croissance durable » ont été adoptés respectivement en 2024 et 2025. Voir https://unece.org/eci/documents/2025/05/working-documents/unleashing-power-innovation-climate-action-policy ; ECE/CECI/ICP/2025/2.

productivité[90]. L'ITC aide les start-ups innovantes colombiennes, en particulier celles issues de régions vulnérables, à se développer sur les marchés mondiaux en encourageant le recours à l'intelligence artificielle, tout en leur proposant des activités de mentorat et une mise en relation avec des investisseurs internationaux et des écosystèmes technologiques, dans le cadre du projet « Youth Startup Academy Colombia »[91].

47. Les cadres d'action publique et réglementaires déterminent la manière dont l'intelligence artificielle est développée, adoptée et déployée à grande échelle. Des règles claires et prévisibles peuvent réduire l'incertitude, encourager l'investissement et favoriser une diffusion plus large, en particulier dans les petites entreprises, tandis que des approches fragmentées peuvent alourdir les coûts de mise en conformité et freiner l'innovation. L'intelligence artificielle soulève également des questions relatives à la protection des données, à la cybersécurité, à la responsabilité, à la transparence et à la loyauté de la concurrence, qui nécessitent des mesures proportionnées et bien conçues afin d'instaurer la confiance parmi les entreprises et les utilisateurs. La coopération internationale et l'établissement de normes favorisent la mise en place d'écosystèmes plus interopérables et plus fiables, fondés sur des principes tels que les droits humains, l'équité, l'application du principe de responsabilité et l'innovation[92]. Une meilleure harmonisation entre les systèmes nationaux pourrait faciliter les activités transfrontalières et favoriser une adoption plus inclusive et plus stable de l'intelligence artificielle. Plusieurs organisations ont apporté leur soutien aux gouvernements dans l'élaboration de politiques et de stratégies nationales en matière d'intelligence artificielle ; la CNUCED, par exemple, s'est attachée à donner des orientations pour la conception des politiques et à renforcer les liens avec les politiques industrielles et d'innovation[93], tandis que la CESAO a fourni une assistance technique afin d'accompagner le processus d'élaboration de stratégies nationales à Djibouti et en Libye[94].

48. Le renforcement des capacités et le développement des compétences sont essentiels pour permettre une adoption plus large de l'intelligence artificielle, en particulier dans les pays en développement, où l'on constate toujours un manque d'expertise dans ce domaine. Les déficits de compétences à différents niveaux nuisent à un essor inclusif. Ainsi, la maîtrise limitée de l'intelligence artificielle dans les entreprises se traduit par un manque de compréhension stratégique chez les dirigeants et un manque d'expertise technique chez le personnel, ainsi que par des services de conseil et des capacités techniques insuffisantes dans les organisations d'appui aux entreprises. Faute de formation ciblée et d'expérience pratique, les avantages de ces technologies risquent de rester concentrés entre les mains d'un nombre restreint d'entreprises et de régions. Il est donc essentiel d'étendre l'accès aux compétences en intelligence artificielle afin de donner les moyens d'agir aux entrepreneurs et aux travailleurs et de favoriser une participation plus inclusive à l'économie numérique. Cela suppose de développer à grande échelle des programmes de formation modulaires, accessibles et adaptés au contexte, ainsi que de renforcer les systèmes nationaux de développement des compétences afin d'en garantir la pérennité.

49. Une série d'initiatives illustre la manière dont de telles initiatives sont mises en œuvre. L'UIT soutient les entrepreneurs et les entreprises axées sur l'innovation par le biais de son programme d'accélération de start-ups intitulé Usine de l'intelligence artificielle, de l'Institut pour le climat de l'IA, de la Communauté des jeunes leaders

[90] Voir https://depar.unescwa.org/topic/ai-tools-small-business-growth-practical-webinar-series.
[91] Voir https://www.intracen.org/fr/node/369903.
[92] Voir https://www.itu.int/hub/publication/D-IND-ICT_MDD-2024-4/.
[93] Voir https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-la-technologie-et-linnovation-2025.
[94] Voir https://www.unescwa.org/news/developing-national-artificial-intelligence-strategy-djibouti ; et https://www.unescwa.org/news/national-artificial-intelligence-strategy-libya.

de l'intelligence artificielle, des défis de l'IA mondiaux et de la Coalition pour les compétences en matière d'intelligence artificielle, qui allient développement des compétences, activités de mentorat et mise en réseau à l'échelle mondiale[95]. La CNUCED a intégré des modules d'intelligence artificielle dans son programme de formation Empretec, qui s'accompagnent d'activités de mentorat pratique et qui ont jusqu'à présent été mis en œuvre en Arabie saoudite, en Afrique du Sud et en Ouganda[96]. D'autres initiatives menées dans le cadre de la plateforme d'apprentissage en ligne « SME Trade Academy » de l'ITC visent à fournir aux entrepreneurs des conseils sur l'adoption et l'utilisation de l'intelligence artificielle[97], tandis que l'ONU Femmes met en œuvre son programme « AI School » dans la région Asie-Pacifique, afin de doter les défenseurs et défenseuses de l'égalité des genres des compétences nécessaires pour mettre l'intelligence artificielle au service du changement social et de la transformation organisationnelle[98].

50. Les coûts initiaux élevés, notamment ceux liés au matériel, aux logiciels, à la connectivité et à la formation du personnel, constituent toujours un obstacle majeur à l'adoption et au déploiement à grande échelle de l'intelligence artificielle, en particulier pour les entreprises en phase de démarrage situées dans les pays en développement. La connaissance limitée de ce domaine par les investisseurs et l'incertitude quant aux rendements freinent encore davantage les flux de capitaux à destination des petites entreprises. Face à ces contraintes, les gouvernements et les partenaires de développement recourent de plus en plus souvent à des instruments de financement ciblés, tels que les subventions, les bons technologiques, les financements mixtes et les mécanismes de partage des risques. Les partenariats conclus avec des fournisseurs de technologies contribuent également à réduire les coûts grâce aux crédits cloud, à l'accès aux infrastructures et à l'assistance technique. Le programme Empretec illustre cette approche : il facilite l'accès aux outils et services existants[99] et renforce les capacités de collecte de fonds des entrepreneurs, en faisant notamment appel aux outils d'intelligence artificielle pour l'élaboration de propositions d'investissement. De telles initiatives contribuent à renforcer la capacité d'attirer des investissements et de mobiliser des ressources en vue d'une adoption plus inclusive.

51. Les infrastructures numériques et les écosystèmes de données sont des éléments essentiels à l'adoption de l'intelligence artificielle. Dans de nombreuses régions, la connectivité limitée, la capacité insuffisante du cloud et l'accès restreint à des données de haute qualité et interopérables freinent le développement et le déploiement de l'IA. Les disparités en matière d'investissement, notamment dans les pays en développement, creusent encore davantage les écarts technologiques au sein des régions et entre elles[100], tandis que la fragmentation des systèmes de données et la faiblesse des normes d'interopérabilité limitent la capacité des entreprises à déployer leurs solutions à grande échelle sur l'ensemble des marchés. Les gouvernements, en collaboration avec les partenaires de développement et le secteur privé, jouent un rôle central dans le développement des infrastructures, le renforcement de la gouvernance des données et la promotion de dispositifs favorisant l'accès aux données. Les moyens technologiques – comme les modèles open source,

[95] Voir https://aiforgood.itu.int/about-us/innovation-factory/#/fr ; https://aiforgood.itu.int/event/startup-accelerator-programme/#/fr ; https://aiforgood.itu.int/ai-skills-coalition/#/fr ; https://aiforgood.itu.int/young-ai-leaders-community/#/fr ; https://aiforgood.itu.int/robotics-for-good-youth-challenge/#/fr.

[96] Voir https://unctad.org/meeting/empretec-fintechhub-workshop ; et https://unctad.org/meeting/empretec-logihub-pre-accelerator.

[97] Voir https://learning.intracen.org/?redirect=0.

[98] Voir https://asiapacific.unwomen.org/en/partnerships/ai-school.

[99] Voir https://unctad.org/topic/enterprise-development/Empretec.

[100] Voir https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-investissement-dans-le-monde-2025.

les plateformes de données partagées et l'intelligence artificielle en tant que service – peuvent étendre l'accès aux données en réduisant la dépendance vis-à-vis des capacités locales. Il est essentiel de consolider ces fondements pour permettre aux entreprises, en particulier dans les pays en développement, de participer pleinement à l'innovation fondée sur l'intelligence artificielle.

VI. Conclusion et suggestions de questions à examiner

52. L'entrepreneuriat continue de jouer un rôle important dans la promotion du développement durable, en contribuant à la création d'emplois, à l'innovation, à la diversification économique et à la croissance inclusive. Comme souligné dans ce rapport, les entrepreneurs ainsi que les microentreprises et petites et moyennes entreprises évoluent dans un environnement mondial de plus en plus complexe, marqué par l'incertitude économique, les pressions liées au climat et l'évolution technologique rapide. Certaines difficultés persistantes, notamment les obstacles dans l'accès au financement, aux infrastructures, aux compétences et aux marchés, ainsi que les disparités qui touchent les femmes, les jeunes et d'autres groupes sous-représentés, continuent d'influer sur leur capacité à créer, à maintenir et à développer des entreprises, en particulier dans les pays en développement. L'instauration d'environnements plus favorables et d'écosystèmes entrepreneuriaux reste un enjeu majeur dans ce contexte.

53. Parallèlement, l'évolution de la dynamique mondiale ouvre de nouveaux débouchés, même si ceux-ci sont répartis de manière inégale. Les transitions numérique et écologique, ainsi que le développement de la coopération Sud-Sud et du commerce des services, ouvrent de nouvelles perspectives d'innovation et de développement des entreprises, notamment dans les secteurs pertinents pour la réalisation des objectifs de développement durable. Néanmoins, la capacité des entrepreneurs à saisir ces opportunités varie considérablement d'un pays à l'autre et au sein même des pays, en raison des différences de capacités, de ressources et d'accès à des conditions favorables. Faute de mesures ciblées, les écarts existants risquent de se creuser davantage. La réalisation de ce potentiel de transformations dépendra en partie de l'adoption d'approches cohérentes, inclusives et adaptables, qui tiennent compte de la diversité des contextes nationaux tout en favorisant la collaboration entre les acteurs publics et privés et la communauté internationale.

54. Le rôle croissant des technologies numériques, notamment de l'intelligence artificielle, mérite une attention particulière. Comme souligné dans ce rapport, ces technologies offrent un potentiel considérable d'amélioration de la productivité, de l'innovation et de la compétitivité des entrepreneurs et des microentreprises et petites et moyennes entreprises. Toutefois, leur adoption reste inégale, en raison du manque d'infrastructures, de compétences, d'accès aux données et de financements. L'intelligence artificielle soulève également des préoccupations quant à la gouvernance des données, à la transparence, aux répercussions sur le marché du travail et à la durabilité environnementale. Face à ces enjeux, il est impératif d'adopter des approches équilibrées et prospectives, qui soutiennent l'innovation tout en favorisant une utilisation responsable et inclusive de l'intelligence artificielle, et de continuer d'investir dans les infrastructures numériques, le développement des compétences et la coopération internationale.

55. Dans ce contexte, les États Membres pourraient envisager des mesures visant à soutenir davantage le développement de l'entrepreneuriat, en tenant compte de leurs priorités nationales et de leur niveau de développement. De telles mesures pourraient notamment consister à favoriser un accès plus inclusif aux financements ; à renforcer le développement des compétences, notamment dans le domaine des technologies

numériques et émergentes ; à encourager une participation plus large à l'activité entrepreneuriale ; à renforcer les dispositifs de facilitation des affaires ; à soutenir les pratiques commerciales respectueuses de l'environnement. Le renforcement de la coopération aux niveaux régional et international, notamment par le partage de connaissances et d'expériences Sud-Sud, pourrait également contribuer à surmonter les obstacles communs et à faciliter l'échange des meilleures pratiques. Les efforts constants déployés par le système des Nations Unies pour apporter un appui de fond, renforcer les capacités et mettre en place des plateformes de partage des connaissances peuvent contribuer à atteindre ces objectifs, sans perdre de vue toutefois la diversité des contextes nationaux et de la nature évolutive des problématiques mondiales.